

Modalités de fonctionnement et d'inscription Saison 2016-2017

ATELIERS

ENFANTS|JEUNES|ADULTES |FAMILLES

Début des séances : semaine du 19 septembre 2016

REGLEMENT INTERIEUR

Référente : Virginie CHERVIER

- Période de fonctionnement des ateliers du 19 septembre 2016 au 16 juin 2017. Le Centre Social se réserve le droit d'arrêter un atelier si l'effectif est insuffisant.
- Les ateliers ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires, certains ponts et les jours fériés.
- En cas de grève, la Municipalité se réserve le droit de modifier les conditions d'accueil.
- Les cours seront rattrapés pour une absence d'un intervenant.
- Les inscriptions et les tarifs sont annuels, ils sont calculés en fonction des ponts et jours fériés. Ils font référence à une année scolaire de fonctionnement hors vacances scolaires.
- Après pré-inscription à l'Accueil, il est possible de faire une séance de découverte pour les nouveaux participants jusqu'à fin octobre maximum. Après votre séance d'essai, vous devez faire votre inscription définitive avant la séance suivante sans quoi votre pré-inscription sera annulée.
- Seuls les enfants à partir de 9 ans peuvent venir à leur atelier et rentrer seuls sur autorisation des parents. Les autres seront récupérés par les parents ou une personne autorisée (inscrite par les parents comme personne référente, âge minimum 12 ans).
- L'assurance de la Commune couvre uniquement les dommages si sa responsabilité (intervenant, bâtiment, transport...) est avérée. Pour un accident entre deux personnes ou si une personne se fait mal seule, c'est l'assurance de la famille qui est concernée. Elle ne s'applique pas en cas de vol, de perte ou de dégradation d'effets personnels tout atelier confondu.
- Fonctionnement :
 - **Les horaires de début et de fin sont à respecter** pour la bonne gestion des salles et des ateliers.
 - Pour le bon déroulement de l'activité, les parents ne doivent pas rester dans les locaux. Au même titre, les enfants ne sont pas acceptés lors des ateliers adultes.
 - Le matériel des ateliers doit rester dans les locaux. Les salles sont rendues rangées et nettoyées après chaque séance. Les chaises doivent être empilées contre le mur.
 - Les portes de secours doivent **obligatoirement** être dégagées.
 - L'achat des fournitures et/ou petit matériel est à la charge des participants pour certains ateliers.

Pour toute information ou renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser soit à la personne référente, soit à l'Accueil.

Documents à présenter :

- Photocopie du quotient familial actualisé (imprimé à demander à votre CAF)
- Si vous n'êtes pas allocataire, justificatif des ressources du ménage (avis d'impôts 2015-revenus 2014)
- Nom et n° de Police de votre Compagnie d'assurance responsabilité civile (extra-scolaire pour les enfants)
- Certificat médical obligatoire pour **tous les ateliers d'activité physique**

Mode de paiement

Le paiement s'effectue à l'inscription :

- en espèces (apporter l'appoint si possible)
- par chèque à l'ordre du Trésor public (possibilité d'échelonner le règlement)
- par chèque vacances (nous ne rendons pas la monnaie)
- par chéquier Jeunes 2015-2016 (collégiens)
- par Pass'sport ou Pass'culture 2016-2017 (collégiens)

Tarifs (participation financière de la CAF de l'Isère)

- Selon le quotient familial moins 10% à partir du 2ème atelier ou de l'inscription d'une 2ème personne de la même famille à un atelier (appliqué sur le tarif le moins élevé)
- Majoration de 20% pour les personnes extérieures à la commune
- Sans justificatif du quotient familial actualisé, le tarif maximum sera appliqué



Horaires d'ouverture des équipements :

Au Centre Social Rue des Marronniers ☎ 04 74 94 25 53	Au Nymphéa Place du Héron – Quartier des Moines ☎ 04 74 82 44 08
Période scolaire : - <u>Matin</u> : . Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - <u>Après-midi</u> : . Lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h30 . Mercredi, vendredi de 15h30 à 17h Pendant les vacances : - <u>Matin</u> : . Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - <u>Après-midi</u> : . Lundi de 14h à 17h30 (18h en juillet et en août) . Mardi et jeudi de 14h à 17h . Mercredi de 15h30 à 17h . Fermé le vendredi	- <u>Matin</u> : . Mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h - <u>Après-midi</u> : . Lundi de 14h à 17h . Mercredi de 14h à 18h (17h pendant les vacances scolaires) <u>Fermé les 2 premières semaines d'août</u>
Les équipements sont fermés certains jours de pont ainsi qu'une semaine pendant les vacances de fin d'année	